CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

REVUE DE PRESSE
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci
@gouvci.officiel @gouvci @gouvci.officiel gouvcivideo
gouvci +225 07 87 36 36 36 @gouvciofficiel 101

Mercredi 25 juin 2025

PRESSE NATIONALE

Politique

soirinfo

PALAIS PRÉSIDENTIEL AU PLATEAU : PATRICE TALON ÉCHANGE AVEC OUATTARA

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, s'est entretenu avec son homologue béninois, Patrice Talon, hier, mardi 24 juin 2025, au Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Bénin, mais aussi sur la résolution des défis auxquels fait face la sous-région ouest-africaine. « Ce mardi, le Président de la République, Alassane Ouattara, a eu un entretien avec son homologue béninois, Patrice Talon, sur le renforcement des relations bilatérales, ainsi que sur la situation dans la sous-région », lit-on dans une publication sur la page Facebook de la présidence de la République.

LE MANDAT

DIPLOMATIE : OUATTARA REÇOIT L'AMBASSADEUR D'IRAN EN FIN DE MISSION EN CÔTE D'IVOIRE

Le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est entretenu, hier, mardi 24 juin 2025, au Palais de la Présidence de la République sis à Abidjan-Plateau, avec l'Ambassadeur de la République Islamique d'Iran en Côte d'Ivoire, S.E.M. Amir Hossein Nik Bin. En fin de mission en Côte d'Ivoire, l'Ambassadeur d'Iran en Côte d'Ivoire est venu faire ses adieux au Président Alassane Ouattara. Il a profité de l'occasion pour évoquer, avec lui, les relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Iran. Amir Hossein Nik Bin a remercié le Chef de l'État pour ses actions en faveur du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre Abidjan et Téhéran.

Le Patriote

SOMMET DES AFFAIRES ÉTATS-UNIS - AFRIQUE : BEUGRÉ MAMBÉ ET LE PRÉSIDENT JOÃO LOURENÇO ÉCHANGENT SUR LA COOPÉRATION IVOIRO-ANGOLAISE

Au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, à l'occasion du Sommet des affaires États-Unis – Afrique, le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé, et le Président de la République d'Angola, S.E.M. João Lourenço, ont eu des échanges dans le cadre du renforcement du partenariat ivoiro-angolais, ce mardi 24 juin 2025, à Luanda en Angola. « J'ai exprimé la reconnaissance et l'amitié du Président de la République, Alassane Ouattara, au Président de la République de l'Angola, S.E.M. João Lourenço, pour la qualité de l'accueil qui a été réservé à la délégation ivoirienne. A cette occasion, nous avons rappelé les préoccupations qui sont les siennes, dans le cadre de la coopération qui se veut dynamique entre ce grand et beau pays et la Côte d'Ivoire », a déclaré Beugré Mambé. Et d'ajouter que son hôte et lui ont particulièrement insisté sur les accords de coopération qui ont été signés et la grande commission ivoiro-angolaise qui a fait sa première grande réunion.

Economie

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-ANGOLA / TRANSPORT : OUVERTURE DE LA LIAISON

AÉRIENNE LUANDA-ABIDJAN EN AOÛT

Une convention de coopération en matière de services aériens a été signée, hier, mardi 24 juin 2025, par les ministres ivoirien, Souleymane Diarrassouba, et angolais en charge des Transports, Ricardo Daniel Sandao Gueiros. Cet accord a été signé en présence du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, du ministre angolais des Relations extérieures, Tete Antonio, et d'autres personnalités ivoiriennes et angolaises, dans les locaux du ministère des Relations extérieures. La convention permettra désormais, entre autres services aériens, une liaison directe entre la capitale angolaise et Abidjan, la capitale économique ivoirienne. « C'est pour nous une très grande satisfaction d'avoir pu conduire la signature de cette convention. Cet acte est la manifestation de la volonté de nos deux Présidents qui se sont engagés à offrir un cadre de coopération efficace, opérationnelle et dynamique à nos populations », se félicite le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé.

DÉVELOPPEMENT ET RÉGULATION DU MARCHÉ DU VIVRIER : LES 7 RECOMMANDATIONS DU CESEC AU PRÉSIDENT OUATTARA

Dernier acte de la première session ordinaire 2025 du Conseil économique, social, culturel et environnemental (CESEC). Hier, mardi 24 juin 2025, la chambre consultative ivoirienne a examiné et adopté à l'unanimité le projet d'avis au Président de la République Alassane Ouattara et aux deux chambres du Parlement relatif au thème « Développement et régulation du marché du vivrier ». Portés par la Commission des affaires agricoles et domaniales présidée par Madame Fatoumata Traoré, épouse Diop, les travaux ont passé au peigne fin le thème avant de faire sept recommandations. Il s'agit, entre autres, d'un catalogue des fleuves, rivières, marais et étangs ; un catalogue des bas-fonds et terres à fort potentiel agricole et un catalogue des terres arabes à haute valeur productive ; la formation d'un nouveau type d'agriculteur ; l'encouragement des bonnes pratiques agricoles ; le soutien nécessaire au système de commercialisation des produits vivriers.

MIRAH / RÉSILIENCE DE LA FILIÈRE PORCINE : LES ACTEURS ALIGNENT LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LES DIRECTIVES MONDIALES

La filière porcine, en 2024, a été victime de la peste. 108 mille porcs ont été abattus et 1 400 éleveurs en ont été impactés. Pour éviter un autre ravage, la Direction des services vétérinaires et du bien-être animal (DSVBA) du ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), avec l'appui technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et financier du Département de la défense des États-Unis (Dtra), organise un atelier. Ainsi, depuis le mardi 24 juin 2025 et ce, jusqu'à ce mercredi 25 juin, à Grand-Bassam, il est question de valider la stratégie nationale de lutte contre la Peste porcine africaine (PPA). Les acteurs du secteur alignent ainsi la stratégie nationale sur les directives mondiales.

CRÉDITS CARBONE : LA CÔTE D'IVOIRE, ÉLÈVE MODÈLE DE L'AFRIQUE VERTE

C'est une performance climatique qui vaut de l'or. À l'heure où les pays africains peinent à capter les financements verts promis lors des Sommets internationaux, la Côte d'Ivoire fait figure d'exception. En moins de deux ans, Abidjan a reçu 50 millions de dollars (soit environ 30 milliards de FCFA) dans le cadre de son contrat carbone avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF). Le dernier versement, officialisé le 17 juin 2025, s'élève à 15 millions de dollars (environ 9 milliards de FCFA), et vient saluer les efforts réalisés entre 2022 et 2023 pour préserver le parc national de Taï, joyau de biodiversité de l'Ouest ivoirien. Selon Marie-Chantal Uwanyiligira, directrice des Opérations de la Banque mondiale, « la Côte d'Ivoire est aujourd'hui le seul pays africain à avoir exécuté l'intégralité de son contrat carbone ». A en croire le ministre Assahoré Konan Jacques « cette performance n'est pas qu'un aboutissement technique ; elle donne du poids à la voix ivoirienne dans les négociations climatiques internationales ».

LANCEMENT DES RAPPORTS ÉCONOMIQUES PAYS 2025 : LA BAD CLASSE LA CÔTE D'IVOIRE PARMI LES 20 ÉCONOMIES À LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU MONDE

La Banque Africaine de Développement (BAD) a lancé, lundi 23 juin 2025, à Abidjan, l'édition 2025 de ses Rapports économiques pays. Selon afdb.org, le site de la Banque, l'Institution a commencé ce traditionnel exercice par la Côte d'Ivoire, qu'elle présente comme l'un des 20 pays à la croissance économique la plus rapide au monde, cette année. Pour la Côte d'Ivoire, les Rapports économiques pays, élaborés en complément des Perspectives économiques en Afrique (PEA) annuelles de la Banque, ont été présentés par l'économiste en chef et vice-président du Groupe de la Bad chargé de la Gouvernance économique et de la Gestion des connaissances, Kevin Urama. Au nom de la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba, Clément Kouakou, Directeur de cabinet adjoint, a salué la pertinence du rapport.

MINES : LES RESSOURCES AURIFÈRES DU PROJET DIDIEVI EN HAUSSE DE 119 % À 989 000 ONCES

En Côte d'Ivoire, les ressources minérales inférées du projet aurifère Didievi atteignent désormais 989 000 onces à une teneur de 2,5g/t, selon l'agence Ecofin. C'est l'annonce faite par son opérateur African Gold, ce lundi 23 juin 2025, qui rapporte une hausse de 119 % par rapport à la précédente estimation de 452 000 onces faite en 2024. Cette mise à jour des ressources aurifères ne prend en compte que le gisement Blaffo Guetto, le seul encore découvert sur le site à ce stade. Notons que les 989 000 onces déclarées restent légèrement en deçà de l'objectif de 1 million d'onces précédemment annoncé par African Gold, en vue de cette nouvelle estimation de ressources.

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE, LUTTE CONTRE L´EXPLOITATION FORESTIÈRE ILLÉGALE : LA CÔTE D´IVOIRE ET L´UNION EUROPÉENNE FRANCHISSENT UNE NOUVELLE ÉTAPE

La Côte d'Ivoire et l´Union européenne ont signé, en février 2024, un accord de partenariat volontaire sur l´application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-FLEGT), entré en vigueur, le 1er mai 2025. Cet accord fournit un cadre juridique afin d'assurer que les bois et produits dérivés importés de l´UE, depuis la Côte d´Ivoire, sont légaux et traçables. Mardi 24 juin 2025, la 5e réunion préparatoire du comité conjoint de mise en œuvre (PRE-CCMO) de l'APV-FLEGT s'est tenue, en présence du ministre des Eaux et forêts, Laurent Bogui Tchagba, et de l'ambassadrice de l´Union européenne en Côte d´Ivoire, Francesca Di Mauro.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LA HABG LANCE LA PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE DU PNLC 2025-2028

La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) a organisé, le mardi 24 juin 2025, selon un article du CICG, un atelier avec les chefs de file des composantes du Programme National de Lutte contre la Corruption (PNLC) et les membres du comité technique. Cette rencontre avait pour objectif d'examiner et de valider le plan de travail annuel 2025 budgétisé. A l'occasion, le secrétaire général de la HABG, Diamouténé Oumar Doh, a rappelé l'engagement du président Zoro Épiphanie Ballo à rendre opérationnel la stratégie nationale 2025-2028. Ce plan s'articule autour de 4 composantes, à savoir le cadre juridique, la prévention, la répression et la coordination.

Société

ÉCHANGES : LA PREMIÈRE DAME A REÇU LES AMBASSADEURS DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE ET DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

La Première Dame, Dominique Ouattara, a échangé avec Dominique Favre, ambassadeur de la Confédération Suisse en Côte d'Ivoire, et Arnaud de Martin de Viviès, ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte, le mardi 24 juin 2025, à son cabinet à Abidjan-Cocody. Au cours de cette rencontre, le premier visiteur cité a salué l'engagement remarquable de Dominique Ouattara en faveur du bien-être et de la protection des enfants, tant en Côte d'Ivoire que sur le continent africain. Arnaud de Martin de Viviès, ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte, a pour sa part, sollicité le haut patronage de la Première Dame pour un gala de charité, prévu en décembre prochain, au profit des œuvres hospitalières de l'Ordre en Côte d'Ivoire.

ADMINISTRATION PUBLIQUE : LA GRAND-MESSE DE LA FONCTION PUBLIQUE S'OUVRE CE MATIN

La cinquième édition des Journées de la Fonction Publique qui s'ouvre, ce matin du mercredi 25 juin 2025, au Palais de la culture à Abidjan-Treichville, revêt un caractère spécial. Puisqu'elle permettra de jeter un regard rétrospectif sur les grandes transformations de l'Administration ivoirienne depuis l'accession du Président Alassane Ouattara au pouvoir d'État en 2011. D'où le thème retenu : « Bilan et perspectives des actions de transformation du service public ». Un thème qui interroge et qui invite à revisiter la nouvelle Fonction publique sous le magistère du Président Alassane Ouattara, entre 2011 et 2025. Mais surtout à se projeter et poser les jalons de l'Administration publique de la Côte d'Ivoire de demain, celle qui continuera d'imposer le pays au nombre des nations qui ont une grande vision de leur administration.

AUDIOVISUEL : LA CÔTE D'IVOIRE VEUT DEVENIR UN HUB AFRICAIN

La Côte d'Ivoire nourrit de grandes ambitions pour son secteur audiovisuel. Son objectif est d'en faire un véritable hub de ce secteur en Afrique et dans le monde. Une ambition qui a fait l'objet de la tribune « Tout savoir sur » du CICG, hier, mardi 24 juin 2025, à Abidjan-Plateau. À cette occasion, Méité Sindou, directeur général de l'Agence de soutien et de développement des médias (ASDM), et Ana Ballo, vice-présidente du comité scientifique du Salon international du cinéma d'Abidjan (SICA), ont mis en lumière les efforts déployés par l'État ivoirien pour libéraliser l'espace audiovisuel, stimuler la création locale et renforcer les capacités des acteurs du secteur. Méité Sindou a rappelé que l'ASDM, structure sous tutelle du ministère de la Communication, joue un rôle crucial dans l´accompagnement des médias audiovisuels et dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la professionnalisation du secteur.

SICA 2025 : LE GOUVERNEMENT SOLLICITE L´IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

La vice-présidente du comité scientifique de la 3ème édition du Salon international du Contenu Audiovisuel d´Abidjan (SICA), Ana Ballo, a sollicité l´implication des professionnels en vue de renforcer la promotion et la production du contenu audiovisuel en Côte d´Ivoire. Elle s´exprimait à l´occasion de « Tout savoir sur », tribune hebdomadaire du CICG, le mardi 24 juin2025, à Abidjan-Plateau.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE : LES ÉPREUVES PRATIQUES DES EXAMENS À GRAND TIRAGE ONT DÉMARRÉ, LUNDI

Les épreuves pratiques de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage ont débuté, le lundi 23 juin 2025. Elles seront suivies des épreuves écrites qui sont prévues du 1er au 3 juillet 2025. La proclamation des résultats est attendue pour le samedi 19 juillet 2025, à partir de 10 heures. Cette session 2025 a démarré, le 5 mai, par les épreuves physiques, puis le 16 juin 2025 avec les soutenances intégrées aux langues étrangères. Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'Guessan, a présidé, le jeudi 19 juin 2025, la cérémonie de

lancement officiel des examens à grand tirage de la session 2025, au lycée professionnel commercial de Yopougon.

Culture

L'inter

LA CÔTE D'IVOIRE HONORÉE AU PORTUGAL (GASTRONOMIE)

Pour la première fois, dans l'histoire des prestigieux Gourmand World Cookbook Awards, dont l'édition 2025 s'est tenue à Cascais au Portugal, la Côte d'Ivoire a décroché un prix spécial grâce à l'ouvrage : « Les Recettes de Mamie Akissi » de la cheffe Prisca Gilbert. La récompense a été remise à l'as de la gastronomie ivoirienne, le mercredi 18 juin dernier, au Centre des Congrès d'Estoril, en marge du Cascais World Food Summit. Un honneur qui épouse l'air du temps d'une « Sublime Côte d'Ivoire » qui a décrété l'année 2025 comme celle de la gastronomie sous le leitmotiv, « Sublime Côte d'Ivoire, Terre de saveurs » initié par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana.

Sport

L'inter

TAEKWONDO / ACCORD HISTORIQUE AVEC LA FONDATION SIACADO : LA CÔTE D'IVOIRE DEVIENT UN HUB RÉGIONAL OFFICIEL DU KUKKIWON

Un tournant stratégique pour le Taekwondo en Afrique de l'Ouest. Lundi 23 juin 2025, la Côte d'Ivoire a franchi un cap majeur avec la signature officielle d'un protocole d'accord entre l'Académie mondiale de Taekwondo Kukkiwon, basée en Corée du Sud, et la Fondation Siacado, acteur ivoirien engagé dans la promotion de cet art martial. La cérémonie s'est tenue au siège de la fondation à Abidjan-Cocody, en présence de plusieurs hautes personnalités, notamment le ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani ; la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck ; le ministre délégué chargé des Sports, Adjé Silas Metch (coprésident de la cérémonie), ainsi que de grands maîtres internationaux tels que Kim Young Tea (Kukki-won) et Minayaha Siaka Coulibaly, fondateur de Siacado.

» VU SUR LE NET

Société

Fratmat.info
l'Actualité en continu...

COUR DE CASSATION : UN MANUEL DIDACTIQUE MIS À LA DISPOSITION DES PRATICIENS DU DROIT

Un ouvrage, le premier du genre, écrit par un magistrat ivoirien praticien en exercice, Théodore Dagrou, président de la 3ème Chambre civile et commerciale B, est à la disposition de tous, magistrats, avocats, commissaires de justice, juristes d'entreprise, enseignants. Un manuel de 318 pages, rédigé pendant trois années, et qui cristallise dix années de pratique de cassation du magistrat hors hiérarchie Théodore Dagrou, à la naissance duquel ont contribué les plus hauts magistrats de ce pays. Une cérémonie de dédicace de l'ouvrage : « Le manuel de la pratique de la Cassation en Côte d'Ivoire », présidée par le garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l´homme, Jean Sansan Kambilé, a eu lieu le 24 juin 2025, à la salle des pas perdus de la Cour d'appel du tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau. Dans sa présentation du manuel, Me Boto Léon-Paul, président de l'Association des jeunes avocats de Côte d'Ivoire (Aja-CI), a déclaré : « Ce livre mérite bien d'être dénommé un manuel ».

CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

SICA 2025 : LE GOUVERNEMENT SOLLICITE L'IMPLICATION DES PROFESSIONNELS EN VUE DE RENFORCER LA PROMOTION ET LA PRODUCTION DU CONTENU AUDIOVISUEL

La vice-présidente du comité scientifique de la 3ème édition du Salon International du Contenu Audiovisuel d'Abidjan (SICA), Ana Ballo, a sollicité l'implication des professionnels en vue de renforcer la promotion et la production du contenu audiovisuel en Côte d'Ivoire. Elle s'exprimait à l'occasion de "Tout savoir sur", tribune hebdomadaire du CICG, le mardi 24 juin 2025 à Abidjan. « En général, ce type de salon est organisé par le secteur privé, mais l'État de Côte d'Ivoire a choisi de soutenir les professionnels pour plusieurs éditions afin de consolider cet espace et ce marché avant que les professionnels ne les prennent en main. Il est donc nécessaire que les professionnels s'impliquent réellement dans ce salon, y participent et contribuent à en faire l'un des plus grands salons au niveau africain et, pourquoi pas, au niveau mondial », a déclaré Ana Ballo.

AGENCE DE PRESSE

Société

APA news
Agence de Presse Africaine

LA CÔTE D'IVOIRE ET LA GUINÉE DÉLIMITENT LEURS FRONTIÈRES

Après l'achèvement du tracé théorique, Abidjan et Conakry entament, ce mercredi 25 juin 2025, l'opération de collecte des données sur le terrain en vue de la délimitation définitive des frontières terrestres des deux pays. « La Côte d'Ivoire et le Guinée ont mis en place la Commission technique mixte de matérialisation des frontières qui a déjà adopté le tracé théorique de la frontière entre les deux pays », a renseigné, ce mardi 24 juin 2025, le secrétaire exécutif de la Commission nationale des frontières de Côte d'Ivoire (CNF-CI), M. Diakalidia Konaté, qui s'exprimait à l'occasion de la célébration de la Journée Africaines des Frontières (JAF 2025), à Gbapleu, un village de la sous-préfecture de Kouhan-Houlé, dans le département de Danané (ouest ivoirien). « Ce mercredi 25 juin 2025 même, une équipe d'experts des deux pays va démarrer la reconnaissance technique tout le long de cette frontière », a-t-il annoncé, ajoutant que « cette équipe va parcourir toute la frontière pour récolter des coordonnées de points qui vont permettre d'affiner le tracé théorique et de finaliser le tracé définitif de la ligne frontière entre les deux pays ».

Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.